

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Service Biodiversité, Eau et Paysages - Mission CAS
dorothee.meyer@developpement-durable.gouv.fr

Tel : 04 88 22 62 08

Le 18/07/2016

CSRPN PACA : Groupe de travail « Connaissance »

Réunion du 5 juillet 2016 – Compte rendu synthétique

Sont présents : F. Dusoulier ; G. Cheylan ; A. Flitti ; N. Kaldonski ; S. Ruitton ; P. Grillas ; P. Frapa ; V. Noble ; J. Delauge ; D. Meyer

Sont excusés : B. Dumont ; S. Bence ; E. Cosson

Ordre du jour

- 1 - Fonctionnement et cadrage du Groupe de travail « Connaissance »**
- 2 - Les sujets principaux des programmes en cours**
- 3 - Actions prioritaires**

Précisions sur la composition du groupe de travail « Connaissance » (GTCO)

Les membres du CSRPN et les experts associés qui l'ont souhaité sont membres du groupe de travail. Il a également été proposé aux « référents thématiques Faune » de SILENE de participer à ce groupe de travail (réponse positive de P. Frapa, S. Bence, E. Cosson). Ils seront, si nécessaire, officialisés en tant qu'experts associés.

Pour mieux répondre aux règles du SINP, le GT « Connaissance » reprend les fonctions des référents thématiques qui ne seront plus sollicités en tant que tels.

Les correspondants techniques des programmes et autres experts éventuels sont invités en fonction de l'ordre du jour.

La DREAL (Mission « Connaissance et animation scientifique ») organise les réunions et participe aux échanges.

Examen de la note de cadrage

L'objet du groupe de travail est à compléter pour mieux préciser :

- le champ de la connaissance considérée (biodiversité et en premier lieu les politiques publiques portées par la DREAL et la Région)
- les modalités d'intervention et l'articulation avec le CSRPN plénier

>>> Voir la version 2 en pièce jointe

Le principe d'un secrétariat mixte (DREAL + responsable de sujet), est retenu.



Le SINP

Données sensibles

La notion de données sensibles, qui, au sens du SINP, permet le contrôle des modalités de diffusion de la donnée n'a, jusqu'à présent, pas été mise en place en PACA. La demande est formulée sur les données chiroptères principalement (voir mail E. Cosson) et, sur l'Aigle de Bonelli (ceci via les acteurs de la région Languedoc-Roussillon à travers le « plan national d'action Bonelli »). Par précaution, ces demandes de restriction de diffusion sont respectées par SILENE, dans l'attente d'un débat et d'une définition collégiale. Actuellement, les données chiroptères ne rentrent pas dans le SI avec la précision optimale, ce qui est contraire aux règles du SINP et ne permet pas de discriminer les véritables enjeux parmi l'ensemble des données chiroptères. Hors toutes les données ne présentent pas le même degré de sensibilité. Il importe d'objectiver le sujet :

- qu'est ce que la donnée chiroptère sensible ?
- quelles sont les conditions de mise à disposition qui ne compromettent pas la conservation de l'espèce tout en participant à sa prise en compte ?

Il faut ouvrir le champ de la discussion avec les experts du groupe concerné et les représentants des utilisateurs. La participation des membres du GTCO est également souhaitable pour apporter une vision plus transversale.

>>> une réunion doit être organisée le plus tôt possible (septembre) avec l'objectif de traiter ce sujet d'ici la fin 2016 au plus tard (projet J. Delauge)

>>> préparer une note de cadrage de la donnée sensible à partir de la note méthodologique du MNHN, croisée avec les règles de fonctionnement de SILENE (J. Delauge)

Données aquatiques continentales

Suite à l'avancement de la correspondance entre les référentiels SANDRE et TAXREF, et à une meilleure organisation de la base de données du laboratoire d'hydrobiologie de la DREAL, un premier test d'intégration des données aquatiques va être effectué à l'automne.

>>> J. Delauge fera un retour d'information à la prochaine réunion.

Suite du travail à prévoir avec ONEMA, IRSTEA, OPIE Benthos notamment.

Données de suivi

SILENE est une base de données d'occurrence dont la structure n'est pas conçue pour accueillir de la donnée de suivi en tant que telle. L'information sur le protocole de collecte peut être notée dans les champs complémentaires. *N.B.* : Pour les données oiseaux, intérêt du code Atlas.

La donnée de suivi peut être mise à disposition sous sa forme brute si elle s'apparente à une donnée d'occurrence ou analysée et mise à disposition sous la forme de donnée agrégée, au choix du producteur qui est le seul à connaître la pertinence de l'information à partager. Cependant, la mise à disposition de la donnée brute (type télémétrie par exemple) peut avoir des conséquences sur le jeu global de données par la présence d'un très grand nombre d'occurrences pour une même espèce en un lieu donné (risque de mauvaise interprétation). Dans l'autre option, l'analyse des données demande un travail supplémentaire de la part du producteur, ce qui explique qu'il y ait peu de données de suivis dans SILENE. C'est d'autant plus regrettable que les protocoles de suivis concernent surtout des espèces à enjeux, qui font l'objet d'actions de conservation.

>>> Le GTCO confirme, sur la base d'exemples, que les deux approches sont possibles mais que c'est au fournisseur de fixer la pertinence. Par défaut, c'est la donnée détaillée qui est intégrée.

Validation des données

Échanges sur les différents processus de validation : engagement du fournisseur, processus de semi-automatisation/alerte, recherches d'incohérences, implication des équipes du CEN et des CBN, appel à experts externes, vue d'ensemble par espèces à l'occasion des atlas et listes rouges ...

et les pratiques en matière d'affichage de données (retenue, validée, non retenues, à confirmer, douteuses), le % de rejet, le retour vers les fournisseurs, ...

>>> il est nécessaire que chaque administrateur de données SILENE rédige le processus de traitement de la donnée entrante et que cette information puisse être disponible pour les utilisateurs de SILENE (déjà fait pour la faune).

Difficultés de validation prévisibles sur les données champignons :

>>> voir MNHN et R. Courtecuisse (V. Noble)

Données en mer

Les données sur le milieu marin sont encore plus dispersées et désorganisées. Les producteurs et correspondants institutionnels sont spécifiques. Elles ne sont pas présentes dans SILENE, faute d'une capacité de prise en charge de l'animation.

>>> *S. Ruitton fera une présentation des sources de données disponibles et typologie de producteurs*

Listes rouges régionales

Les deux prochaines LRR engagées :

- Amphibiens/Reptiles (premier envoi UICN fait, présentation CSRPN prévue à l'automne)
- Orthoptères (1er semestre 2017)

Le GTCO évoque :

- la faisabilité de la liste des Characées (34 sp) suite à la réalisation de l'Atlas
- l'intérêt d'une liste Araignées – Mollusques (mais problème de disponibilité de données et d'experts)
- l'intérêt d'une liste Oiseaux non nicheurs
- le besoin de réactualisation des listes : Oiseaux nicheurs ; Odonates ; Flore

Dans tous les cas, la réalisation d'une liste rouge nécessite au préalable la disponibilité des données et la constitution d'un collectif d'expert (méthodologie UICN).

Ainsi, concernant les chiroptères (proposition faite par mail par E. Cosson), ceci pourra être étudié à l'issue des travaux sur les données sensibles et l'intégration des données chiro dans SILENE à la précision nécessaire.

Mise à jour et actualisation des ZNIEFF

ZNIEFF continentales :

La mise à jour des référentiels d'une part, des fiches à l'aide des connaissances nouvelles sans toucher aux contours d'autre part, est terminée. Les modifications ont été transmises au MNHN via l'application ZNIEFF. Elles sont mises en ligne sur le site de l'INPN et le seront prochainement sur le site de la DREAL (bordereaux en cours de réalisation).

L'intégration des données chiroptères (mentionnée par mail par E. Cosson) a été réalisée lors de la mise à jour au vu de la connaissance disponible mobilisable. Un complément n'est pas envisageable en dehors de la procédure de semi-automatisation mise en place pour la mise à jour. Elle nécessite l'intégration préalable des données dans SILENE, à la précision suffisante pour permettre l'extraction des données sur les périmètres considérés.

L'actualisation des contours fait l'objet en 2016 d'une définition méthodologique (préparation des propositions par analyse SIG / présence d'espèces déterminantes en dehors des zones / zones mal renseignées / urbanisation) suivie d'une phase de test sur le terrain avant finalisation.

>>> *Les résultats seront présentés au GTCO par le secrétariat scientifique (CEN PACA) fin 2016.*

>>> *Mettre en ligne sur le site DREAL les référentiels invertébrés stabilisés.*

ZNIEFF marines :

La mise à jour a fait l'objet de deux commandes successives mais pose des difficultés de validation du travail réalisé par les chargés d'étude. S. Ruitton propose son assistance à D. Bellan.

>>> *Faire un point précis dans l'été avec SR et DBS (D. Meyer)*

Décisions / A faire

- Reprise de la note de cadrage du GTCO (D. Meyer / avec compte rendu)
- Rédaction du cadre de définition des espèces sensibles (J. Delaue/ septembre)
- Préparation de la réunion « chiroptères » (J. Delaue/septembre)
- Information sur test d'intégration des données aquatiques (J. Delaue / Présentation réunion « automne »)
- Rédaction des modalités de validation des données de SILENE (3 ADD), également avec perspective de mise en ligne
- Organisation et disponibilité des données milieu marin (S. Ruitton / Présentation réunion « automne »)
- Présentation de la méthodologie de l'actualisation des ZNIEFF (J. Delaue / Présentation réunion « hiver »)
- Mise en ligne sur le site DREAL des référentiels invertébrés stabilisés (D. Meyer)
- Association de S. Ruitton à la réception de l'étude sur la mise à jour des ZNIEFF marines (D. Meyer)
- Prochaine réunion : novembre 2016, hors vacances scolaires (D. Meyer)